

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)**
République Française

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2022

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9
Pour :	Contre : 9	Abstention : 0

Date de la convocation : 22/11/2022

Date d'affichage : 22/11/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 29 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.

Présents :, Serge JACQUET, Bruno VITRY, Fabienne LOFFET, Robert PILLET, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, Martine LEFEBVRE, François LOUIS,

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédéric MARQUIS (pouvoir donné à Thierry GUILLOU), Thierry GUILLOU

Secrétaire de séance : François LOUIS

Objet de la délibération :

PROJET EOLIEN DES CHAMPS SAINT-PIERRE, Commune de Laverrière

Réf : 2022291106

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet éolien présenté par la Société d'Exploitation du Parc Eolien « PARC EOLIEN DES CHAMPS SAINT-PIERRE » sur la commune de Laverrière

Une enquête publique a été ouverte du 8 novembre au 9 décembre 2022

Monsieur le maire informe son conseil municipal que par délibérations communautaires en date du 9 février et 14 avril 2021, la CCPV a voté contre

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet.

Monsieur le Maire présente des éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale et d'autres documents tenus à disposition des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire décide de passer au vote à bulletin secret.

Ce projet porte sur la création d'un parc éolien et notamment sur l'implantation de 4 nouvelles éoliennes et 1 poste de livraison :

- 4 éoliennes de 125 m de hauteur hors-tout maximale (fonction du modèle retenu) et de puissance unitaire allant de 2,2 à 2,5 MW.

La puissance totale installée de ce projet oscillera entre 8,8 et 10 MW.

La question posée est la suivante :

- Etes-vous favorable au projet d'implantation du parc éolien « des champs saint Pierre » sur la commune de Laverrière ?

Résultats du vote :

- Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 0

Document certifié conforme au registre

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

Le Maire,
Gilles BOYENVAL

